

L' Abeille.

5me Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. ”

5me Année.

VOL. V.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 2 JUIN 1853.

No. 35

DIEU ET SES MERVEILLES.

L'Orient va s'ouvrir,
Son front d'or se dévoile ;
Mon œil a vu pâlir
L'éclat de chaque étoile.

Le globe lumineux,
Sur la nature entière,
En lançant mille feux
Commence sa carrière.

Le ruisseau, serpentant
Avec un doux murmure,
A son disque éclatant
S'embellit et s'épure.

Sous les ombrages frais,
L'oiseau, dans sa romance,
Célèbre les bienfaits
D'un Dieu plein de clémence.

En foulant le gazon,
Colin, sur sa musette,
Aux échos du vallon
Les mêmes sons répète.

Ah ! pourrais-tu, mon cœur,
Aimer d'autre langage ?
Tout chante le seigneur.
Tout doit lui rendre hommage.

CORRESPONDANCE

DE

SAINT-HYACINTHE.

Monsieur le Rédacteur,

Il faut qu'à mon tour j'offre quelques fleurs à votre charmante *Abeille*. Je l'aurais fait plus tôt si je n'eusse craint d'être repoussé ; mais je me suis dit : Qui ne risque rien, n'a rien, et me voici à l'œuvre.

Votre serviteur,
CASTOR.

LA PETITE CROIX D'OR.

Un évêque, renommé par sa sagesse, sa bonté et sa générosité, recevait de nombreux visiteurs. Les riches comme les pauvres étaient admis auprès de lui. Une dame se présente un jour. Elle avait avec elle un charmant petit garçon de cinq à six ans. Figure ovale, cheveux blonds, yeux noirs, teint rose, en un mot rien n'y manquait. Mais ce qui ravissait encore plus l'évêque, c'était, de voir son innocence, sa confiance et sa simplicité. Eh ! à cet âge, lecteur, le péché est inconnu.

Le bon évêque fut content de cette visite. Il prit l'enfant sur ses genoux, le caressa, lui donna des bonbons et

lui mit une petite croix d'or au cou.

“ Mon fils, lui dit-il, garde cette croix et si plus tard tu rencontres des difficultés dans le choix d'un état, adresse-toi d'abord à Dieu, puis fait jouer ce ressort. Mais d'ici là, promets-moi de ne pas l'ouvrir et de ne la confier à personne. ”

L'enfant ne comprit pas ce conseil, mais comme il s'aperçut qu'on lui demandait une promesse, il la fit aussitôt et s'en retourna avec sa maman qui ne savait que penser.

La curiosité est naturelle aux femmes, nous le savons tous. Arrivée à la maison, la mère voulut avoir la croix ; mais le petit garçon la mit dans sa bouche, et les menaces et les promesses ne purent jamais la lui faire donner.

Quinze ans après l'événement que je viens de rapporter, cet enfant, devenu alors un beau jeune homme, avait fini ses études, était revenu à la maison paternelle. Il avait depuis longtemps oublié les paroles du saint évêque dont l'âme avait été rejoindre son divin auteur et dont le corps reposait tranquillement sous quatre pieds de terre en attendant celui qui doit venir.

Le jeune homme avait éprouvé des difficultés extraordinaires dans sa décision, et, même, il ne savait pas encore que faire. Ses parents, qui étaient très-riche, voulaient qu'il se donnât au monde. Cependant, il passait ses journées au pied des autels et une partie de ses nuits, en prière, et le Dieu qu'il invoquait semblait rester sourd à sa voix.

Il y avait déjà une quinzaine d'écoulée depuis son départ du collège et il était encore indécis. Un soir qu'il avait prié avec une ferveur extraordinaire, il sent quelque chose sur sa poitrine. Oh ! prodige ! c'est sa croix qui vient de s'ouvrir. Il la tire de son sein, et, qu'y voit-il ? Ces mots : *Fili mi, intra in gaudium Domini tui.*

Alors se prosternant la face contre terre, il adore le Dieu qui l'avait tiré d'une incertitude aussi cruelle, et remercie la Divine Providence de ce qu'elle lui a fait connaître sa volonté. Il ne voulut pas attendre au lendemain, et, après avoir laissé sur la table de sa petite chambre une longue lettre pour ses parents, il

sortit de la maison.

Arrivé au Séminaire de St. Sulpice, il raconte ce qui s'est passé, montre la croix d'or et les mots qui y sont gravés, puis supplie le supérieur de l'institution de le recevoir. Le supérieur se rendit à sa prière et après quelques mois d'épreuve, il endossa l'habit noir.

Que me reste-t-il à vous dire sinon que ce jeune homme est maintenant un des princes de l'Église et qu'il est sans contredit un des hommes les plus éloquents, et, par conséquent, des plus instruits du clergé.

CASTOR.

MŒURS ET COUTUMES DES ROMAINS.

[Suite]

COMICES PAR TRIBUS. La manière de procéder à ces comices était bien différente de la première ; on ne la faisait précéder d'aucune cérémonie religieuse. Les consuls se contentaient d'instruire le peuple du motif de l'assemblée, et le haranguaient chacun à son tour, avant de lui faire donner son suffrage.

Avant de terminer ce qui regarde les Comices, il n'est pas hors de propos de faire remarquer ici la différence qui existe entre les Comices par Curies et celles par tribus. Ces sortes d'assemblées avaient cela de commun, que dans l'une et dans l'autre, les suffrages se recueillaient par tête. Dans les Comices par tribus, les magistrats du peuple étaient maîtres des suffrages, et par là, du succès de leurs entreprises. Dans les autres au contraire, c'était le consul qui convoquait l'assemblée, faisait offrir des sacrifices, et observer scrupuleusement toutes les cérémonies de la religion. Lorsque le consul présidait lui-même, les patriciens avaient toujours la meilleure part, parce que dans ce cas, les consuls par leur influence disposaient, pour ainsi dire, des suffrages à leur volonté.

MANIÈRE DE PROCÉDER AUX COMICES.

Lorsque le magistrat avait convoqué l'assemblée, que le peuple s'était rendu au champ de Mars, si c'étaient des Comices par Centuries ; ou dans la grande place de Rome, si c'était une assemblée par Curies ou par tribus : on offrait des sacrifices aux dieux et on prenait les augures. Si les si-